FEUILLE DE DECLARATION OBLIGATOIRE POUR L'ASSURANCE - ANNEE 2027			
Nombre de ruches	Lieux d'hivernage (département, commune, lieu dit)	Nombre de ruches	Lieux de transhumance (département, commune, lieu dit)

Mentions obligatoires dans le cas de souscriptions des formules packs

(cocher les cases)

☐ Je reconnais être informé de la présence des conditions générales d'assurance consultables sur le site ci-dessous

snapiculture.com/conditions-generales-et-franchises-des-assurances-apicoles-2027/

☐ Procuration Apiculteurs :

Je donne au Syndicat National d'Apiculture procuration afin de me représenter en tant que mandataire pour satisfaire à la gestion continue de mes obligations environnementales relatives à la Responsabilité Elargie du Producteur « REP », telles que l'enregistrement, la déclaration annuelle, le paiement de la contribution et la transmission du plan de prévention et d'éco-conception. À ce titre, je m'engage à :

1. Indiquer pour 2027 à ma structure départementale le nombre de ruches correspondant à ma déclaration de détention et d'emplacement de ruches.
2. Régler le montant d'un des packs (Bronze ou Argent ou Or) comprenant l'éco-contribution.
3. Accepter les contrôles externes réalisés par **LEKO** concernant les données de mise sur le marché déclarées par le mandataire.

Pour ceux qui commercialisent du miel et **qui ont choisi une formule Pack**,

indiquer le n° SIRET | | | | | | | | | | | | | | |

Signature :

FEUILLE DES COTISATIONS – ANNEE 2027

Cette feuille est à remettre avec votre règlement **lors de l'Assemblée Générale**

ou à faire parvenir **avant le 31 décembre 2026** au trésorier

Alain FAYARD 37 rue de Bretagne 42600 MONTBRISON

Merci de régler **par chèque** à l'ordre de **l'Abeille du Forez**

NOM : …… Prénom : ……

Adresse : ……..

……

Code postal : …… Commune : ……

Tél : ……

e mail : …… année de naissance : ……

N° d'APICULTEUR :

Nombre de ruches :

☐ J'accepte de recevoir des informations à caractère apicole et être sollicité pour apporter mon soutien actif à des actions pour lesquelles le syndicat « L'Abeille du Forez » s'impliquerait.

☐ Je souhaite recevoir le bulletin uniquement sous forme numérique et non sous forme papier.

☐ Je suis déjà membre du Groupement Apicole de Feurs (G.A.F.)

➢ **COTISATION SYNDICALE :** quel que soit le nombre de ruches	22,00 €
(pour les anciens adhérents) **pénalité de retard (après le 01/01/27) … 5 €**	…….
➢ **ASSURANCES** pour l'année civile 2027 (cocher **la** case choisie) :	
☐ Je suis déjà assuré en RC par ma propre assurance et je n'assure pas mes ruches par l'intermédiaire du Syndicat National d'Apiculture.	
☐ formule pack Bronze (RC) …… 0,50 € x …… ruches	……..
☐ formule pack Argent (RC + incendie, tempête, Inondation) ……. ……..1,90 € x …… ruches	……..
☐ formule pack Or (RC + incendie, tempête, Inondation, + vol) ….. …… 3,60 € x …… ruches	……..
➢ **ABONNEMENTS AUX REVUES :** *(avant le 1er janvier 2027)*	
☐ L'Abeille de France (version papier et numérique) : ……27 €	……..
☐ L'Abeille de France (uniquement la version numérique) : …..17 €	……..
☐ La Santé de l'Abeille : ……...28 €	……..
TOTAL :	

Voir au dos →